

Communiqué de Presse

Mardi 6 février 2024

Pause plan Ecophyto - 14 mutuelles répondent au Premier Ministre

Demandes adressées à Monsieur le Premier Ministre, Monsieur Gabriel Attal au colloque au Sénat du 5 février 2024 par 14 mutuelles



Un ensemble de mutuelles constitué de La Mutuelle Familiale, Mutuelle du personnel du groupe RATP, Tutélaire, SMH, Mutuale, la Mutuelle Générale de Prévoyance, Nuoma Mutuelle, Mutami, Mutuelle de Bagneaux, Mutuelle des œuvres de la Méditerranée, Aubéane, 525e Mutuelle d'Entreprises, Unalis mutuelles et Alternatives Mutuelles était réuni lundi 5 février pour un colloque au Sénat consacré au sujet "Amiante & pesticides : Des drames d'hier et aujourd'hui : pour demain quelles solutions ?".

Cet ensemble de mutuelles et d'unions représente plus de trois millions de Français.

Face à l'augmentation inédite des maladies chroniques, tel que le cancer, en partie dû aux pesticides, nous prenons la responsabilité d'interpeller les pouvoirs publics en formulant des demandes pour la prévention et la réparation des préjudices de tous.

Nous sommes légitimes à agir car le Ministre Ambroise Croizat a donné aux mutuelles cette responsabilité en 1945 : *"La Mutualité a sa place marquée dans l'organisation française de la Sécurité sociale. Elle doit être l'élément moteur, l'élément qui prend les initiatives nouvelles et réalise les expériences, qui va de l'avant."*

Aujourd'hui, 23 millions de Français souffrent d'une ou plusieurs maladies chroniques. Nous devons stopper les expositions aux poisons identifiés tels les pesticides et l'amiante qui tuent. Nous rappelons que 200 000 tonnes d'amiante sont toujours présentes dans les bâtiments. Plus de 60 000 tonnes de pesticides sont utilisés chaque année. Les pesticides polluent l'air, l'eau, la terre, nos aliments et nos corps. Cela doit cesser. La responsabilité d'agir incombe en premier lieu à l'Etat, c'est pourquoi nous adressons nos demandes au Premier Ministre.

Nos demandes au Premier Ministre (détails avec [ce lien](#)) :

1. Appliquer la loi sur les diagnostics techniques amiante et créer une base de données répertoriant la présence d'amiante accessible au public via internet
2. Améliorer le suivi médical post-professionnel des travailleurs exposés à l'amiante
3. Aligner le Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides (FIVP) sur le Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante (FIVA)
4. Appliquer la loi EGALIM pour 20% de bio dans la restauration collective
5. Appliquer la loi au sujet de l'évaluation de la toxicité des pesticides avant autorisation à la vente
6. Mettre en œuvre le scénario INRAE pour une France et une Europe 100% agro-écologique

Le discours de Martin Rieussec-Fournier au nom des 14 mutuelles prononcé au Sénat à l'attention de Monsieur le Premier Ministre, Gabriel Attal est accessible avec [ce lien](#).

Contacts presse :

Martin Rieussec-Fournier - @ mrieussec-fournier-adm@mutuelle-familiale.fr / 07.86.48.12.65

Lydie Ryckelynck - @ lyckelynck@mutuelle-familiale.fr / 06.47.33.67.85